



POUR UNE RELANCE PROSPÈRE ET DURABLE
COMMENTAIRES DU CPQ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023 DU
GOUVERNEMENT DU CANADA

FÉVRIER 2022

Le CPQ (Conseil du patronat du Québec) a pour mission de s'assurer que les entreprises disposent au Québec des meilleures conditions possible – notamment en matière de capital humain – afin de prospérer de façon durable dans un contexte de concurrence mondiale.

Point de convergence de la solidarité patronale, il constitue, par son leadership, une référence incontournable dans ses domaines d'intervention et exerce, de manière constructive, une influence considérable visant une société plus prospère au sein de laquelle l'entrepreneuriat, la productivité, la création de richesse et le développement durable sont les conditions nécessaires à l'accroissement du niveau de vie de l'ensemble de la population.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2022

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LE CAPITAL HUMAIN	1
<i>RECOMMANDATIONS</i>	2
L'INVESTISSEMENT ET L'INTÉGRATION TECHNOLOGIQUE POUR UNE ÉCONOMIE PLUS PRODUCTIVE ET PLUS INNOVANTE	3
STIMULER D'AVANTAGE L'INNOVATION	3
AMÉLIORER LES CONDITIONS D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENT	3
<i>La Fiscalité</i>	3
<i>Les marchés publics</i>	4
<i>La réglementation</i>	4
<i>Programmes de soutien aux entreprises</i>	4
<i>RECOMMANDATIONS</i>	4
ÉCONOMIE VERTE	6
RIGUEUR BUDGÉTAIRE ET SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES	7
<i>La santé</i>	7
<i>RECOMMANDATIONS</i>	7
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

Depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19 a mené à l'adoption de mesures sanitaires strictes et à des restrictions inédites sur l'économie mondiale. Le gouvernement canadien a été très réactif pour éviter les dégâts d'un effondrement socio-économique et mettre en place différentes mesures de soutien. Ces mesures, certes nécessaires dans la grande majorité des cas, ont entraîné des déficits assez importants. L'arrivée de variants successifs a notamment continué à mettre à l'épreuve le système de santé et l'économie notamment en ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement.

Les économies canadienne et mondiale se sont améliorées au cours des derniers trimestres. Des incertitudes demeurent présentes toutefois, dont celles en lien avec la montée des risques inflationnistes.

Pour dépasser les incertitudes et les fragilités économiques, comme pour réduire la dette publique, la compétitivité et la croissance de la productivité doivent bénéficier de stimuli exceptionnels, agissant autant sur les actifs matériels qu'immatériels.

La pénurie de main-d'œuvre, probablement l'enjeu prioritaire du point de vue des membres du CPQ, engendre plusieurs conséquences directes sur l'activité économique, alors que les mouvements démographiques et les difficultés d'embaucher devraient perdurer au cours des prochaines années. Enfin, la lutte contre les changements climatiques, pour laquelle le Québec et le Canada se sont fixés de grands objectifs, nécessite des efforts et des investissements majeurs. Pour garder le cap sur la prospérité, le gouvernement du Canada doit continuer de miser sur des mesures qui améliorent globalement les conditions d'affaires, en particulier les conditions d'investissement. Nous avons besoin d'un rebond en matière de productivité, d'innovation et de compétitivité tout en rejoignant nos objectifs environnementaux et en favorisant le progrès social. Les recommandations du CPQ énoncées dans ce mémoire visent ainsi la résilience économique et une prospérité inclusive et durable, en se concentrant sur :

- Une action renforcée pour le développement du capital humain, tant actuel que futur, dans un contexte de transformation majeure de la démographie et du marché du travail;
- Une extension de l'automatisation et de la robotisation, et une intégration accélérée des technologies numériques pour bien mener l'économie et la société dans l'ère du 5.0;
- L'innovation, l'entrepreneuriat, l'investissement et la croissance des entreprises pour la vitalité de l'économie et l'ajustement des secteurs d'activités aux nouvelles conditions de marché;
- Un soutien gouvernemental mobilisateur et adapté à la réalité des différents secteurs;
- La soutenabilité des finances publiques et un État plus moderne, plus efficace et plus stratégique.

« Dans les années à venir, les décisions d'investissement des entreprises détermineront la trajectoire de la croissance de la productivité au pays. Et l'augmentation de la productivité est une condition essentielle à l'expansion non inflationniste de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie ». Tiff MacKlem, 9 février 2022.

LE CAPITAL HUMAIN

Le marché du travail est en pleine transformation, les besoins d'investissement en capital humain sont énormes. La disponibilité et la gestion des ressources humaines demeurent actuellement au cœur des préoccupations des employeurs et risquent de représenter un frein à la relance.

Le défi démographique et le vieillissement de la population particulièrement aigus au Québec cause un déficit de travailleurs au moins jusqu'en 2030. Dans la nouvelle réalité de l'organisation du travail, le télétravail donne lieu à de nouveaux enjeux pour les employeurs dans la gestion des ressources humaines. La crise a également mis en lumière d'importantes lacunes (tant chez les personnes en emploi que celles à la recherche de travail) en matière de littératie, de numératie et de compétences numériques. Tous ces changements mettent à l'épreuve les compétences et capacités managériales des entrepreneurs et des gestionnaires pour trouver des solutions.

La justesse avec laquelle les enjeux de main-d'œuvre vont être traités est cruciale pour réussir la prospérité au Canada et pour gagner en productivité. Entre autres, les gains de productivité et l'intégration des technologies ne peuvent se faire sans des investissements en formation. Il faut aussi s'assurer que les différentes mesures mises en place pour soutenir le revenu des individus, mesures certes indispensables dans le contexte, n'aient pas comme effet de décourager le travail.

Face à ces différents défis, il faudrait travailler sur tous les fronts : intégration, immigration, formation, etc. Il faudrait ainsi s'assurer de l'intégration au travail de tous les travailleurs disponibles et des personnes éloignées du marché du travail, encourager le prolongement de la vie active des travailleurs, accélérer le traitement des demandes d'immigration, augmenter les possibilités de formation de ceux et celles qui n'ont pas les compétences requises pour occuper un emploi dans le cadre d'un marché du travail en pleine mutation. Les dernières statistiques montrent que pour la première fois, il y a plus de postes vacants que de chômeurs, signe, entre autres, que les personnes sans emploi n'ont pas les capacités et la formation nécessaire pour occuper la plupart des postes vacants. Intégrer la formation dans le processus de retour en emploi devient de plus en plus fondamental, surtout à mesure que l'économie se numérise et se tourne vers le virage vert, deux changements qui nécessitent un rehaussement des compétences.

RECOMMANDATIONS

- Renforcer le soutien au développement des compétences et l'offre de formation du programme d'assurance-emploi ;
- Rééquilibrer le régime en faveur de mesures actives, comme la formation et l'aide à l'emploi, afin d'exercer un impact positif à plus long terme sur l'emploi;
- Optimiser la politique de formation dans le cadre de travail partagé ;
- Défisicaliser les heures de formation (cotisations patronales à l'assurance-emploi) afin d'offrir un incitatif aux entreprises pour investir dans les dépenses en formation notamment dans le cadre du virage numérique et écologique de même que les compétences managériales des gestionnaires;
- Veiller à ce que le régime d'assurance-emploi ne réduise pas les incitatifs au travail. Le CPQ réitère par ailleurs sa demande à l'effet que le gouvernement fédéral participe de nouveau au financement du Régime d'assurance-emploi. Cela en particulier pour les mesures qui ne sont pas de nature assurantielle, mais de nature sociale et aussi pour les circonstances exceptionnelles comme celles vécues avec la COVID-19;
- Accélérer le traitement des demandes d'immigration économique permanente et temporaire pour le Québec afin de répondre aux besoins du marché du travail;
- Assouplir les exigences et accélérer le traitement des demandes du programme des travailleurs étrangers temporaires (TET); Plusieurs secteurs et plusieurs postes demeurent dépendants des TET, autant de bas salaires que des travailleurs hautement qualifiés;
- Soutenir davantage les employeurs pour l'intégration de différents groupes sous-représentés sur le marché du travail, dont les personnes issues des Premières Nations, judiciairisées, en situation de handicap, jeunes ou immigrantes;
- Renforcer des programmes qui mettent en lien les étudiants et les employeurs tels que le Programme de stages pratiques pour étudiants;
- Continuer d'encourager le prolongement de la vie active des travailleurs d'expérience en s'assurant notamment que l'interaction des prestations sociales et de la fiscalité ne crée pas de désincitatif à travailler. En particulier, mettre sur pied un crédit d'impôt fédéral pour prolongation de carrière, comme il en existe au Québec; et inclure un bouclier fiscal à ce crédit afin de compenser un particulier, par un

crédit d'impôt remboursable, lorsqu'il se voit pénalisé dans le versement de ses prestations de la pension de la sécurité de la vieillesse ou du supplément de revenu garanti, jusqu'à une augmentation salariale admissible annuelle de 20 000 \$, par exemple.

L'INVESTISSEMENT ET L'INTÉGRATION TECHNOLOGIQUE POUR UNE ÉCONOMIE PLUS PRODUCTIVE ET PLUS INNOVANTE

L'automatisation, la robotisation et l'intelligence artificielle progressent dans les entreprises, dans tous les secteurs de l'économie. Cependant, au Canada, il y a un relatif retard est reconnu par rapport aux autres économies développées. À titre indicatif, et pour l'année 2017, le nombre de robots industriels s'élevait à 346 pour 10 000 employés en Allemagne, à 228 aux États-Unis et à 165 au Canada, derrière la France qui en comptait 177¹. Cette situation n'est probablement pas étrangère au retard relatif qu'accuse le Canada au chapitre de la productivité. Par heure travaillée, la productivité est de 70 \$/h au Canada, contre 84 \$ en moyenne dans un ensemble de 20 pays de l'OCDE², ce qui représente un écart de 20 %.

Les gains de productivité, qu'ils passent par la montée en gamme de produits, par une intégration élargie des technologies, ou par la restructuration des coûts, constituent une condition *sine qua* non pour que l'économie canadienne se positionne avantageusement dans un marché en pleine reconfiguration et assure le niveau de vie des citoyens. L'automatisation, la robotisation et l'intelligence artificielle sont devenues des exigences provenant autant de la demande que de la concurrence mondiale. L'automatisation et la robotisation contribuent également à faire face au défi de la rareté de main-d'œuvre.

Pour se traduire en gains de productivité, l'intégration des technologies doit être accompagnée d'investissement en formation. D'ailleurs, il semble que les obstacles à l'automatisation/robotisation dans les organisations relèvent notamment d'une trop lente réorientation du capital humain et d'un soutien insuffisant à l'intégration technologique. Bien que cela puisse considérablement varier d'une entreprise à l'autre, le coût des investissements dans la numérisation pour l'entreprise peut être plus conséquent au niveau des ressources humaines (formation du personnel, adaptation de l'organisation, expertise en sécurité, etc.) qu'au niveau des équipements en tant que tels.

STIMULER DAVANTAGE L'INNOVATION

L'atteinte des objectifs d'une économie plus innovante et performante repose notamment sur une collaboration misant sur l'impulsion des institutions scientifiques, les leviers des grandes entreprises et le moteur transformateur des entrepreneurs et des jeunes pousses. Cette collaboration est cruciale pour la rapidité et le succès de la commercialisation des innovations et des technologies québécoises. Le succès de cette collaboration dépend également d'une combinaison judicieuse entre des mesures de type «push», axées sur la montée de la recherche, et de type «pull», plutôt axées sur une réponse directe aux besoins exprimés dans les marchés. Finalement, l'innovation doit également impliquer l'État. Celui-ci, dans le cadre notamment des approvisionnements publics, dispose d'un levier considérable.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'AFFAIRES ET D'INVESTISSEMENT

LA FISCALITÉ

Une fiscalité compétitive demeure un impératif incontournable pour favoriser l'investissement privé. Le retour des déficits budgétaires, avec la crise pandémique, ne devrait pas tenter les gouvernements à augmenter le fardeau fiscal des entreprises. Celui-ci, rappelons-le, est plus élevé au Canada que la moyenne des pays de l'OCDE. Le Canada (34,5 %) a un taux de pression fiscale légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE (33,5%). Toutefois, le poids des impôts des sociétés à 4,1% du PIB est bien plus

¹ Nouvelles technologies : la robotisation progresse - Un regard économique sur un phénomène mondial, Desjardins Études économiques, Septembre 2016, <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/per0916f.pdf>

² <https://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2020/12/PP-2020-01.pdf> Les pays qui composent le groupe OCDE20 ont été retenus selon l'accessibilité aux données historiques.

élevé que dans la moyenne des pays de l'OCDE de 2,7%. Parmi les pays du G7, deux pays, le Canada et le Japon utilisent davantage les impôts des sociétés que la moyenne de l'OCDE avec un poids des impôts des sociétés respectivement de 4,1 % et 3,1 % du PIB. Les cinq autres pays composant le G7 se situent sous la moyenne de l'OCDE³.

Un rebond de la productivité exige une vague d'investissement. Nous croyons que cela passe par un signal clair en faveur de l'amélioration de la compétitivité fiscale des entreprises pour encourager l'investissement et améliorer la performance globale des entreprises tant à l'intérieur qu'à l'exportation.

Dans la même veine, la fiscalité doit être propice à l'innovation, à la création et la croissance des entreprises et au repreneuriat notamment entre les membres d'une même famille. Le dynamisme du repreneuriat est gage de continuité économique dans les régions. Finalement, la fiscalité peut être utilisée pour inciter à des comportements souhaitables du point de vue environnemental (écofiscalité, nous y reviendrons plus loin). Par ailleurs, un exercice de révision globale de la fiscalité devrait être envisagé éventuellement pour plus d'efficacité et moins de complexité.

LES MARCHÉS PUBLICS

Les contrats et les approvisionnements publics domestiques peuvent représenter un levier de croissance inclusive et durable. Ils peuvent favoriser en particulier l'innovation, l'entrepreneuriat et la croissance des entreprises, en plus de pouvoir orienter cette contribution en faveur de la transition climatique. Une vision plus stratégique des achats publics constitue un levier à ne pas manquer dans le contexte économique actuel.

LA RÉGLEMENTATION

Finalement, l'allègement réglementaire et administratif et une réglementation efficace permettent aussi d'encourager l'investissement privé et d'améliorer la compétitivité des entreprises et leur contribution à la relance et à la prospérité, sans coût pour l'État.

PROGRAMMES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Plusieurs programmes de soutien financier notamment pour les liquidités des entreprises (de la BDC, EDC, DEC, etc.) ont été bienvenus et ont répondu aux besoins. Certains devraient toutefois être prolongés. De plus, une attention devrait toujours être portée à l'endettement excessif des entreprises. C'est pourquoi il est important qu'une partie de l'aide puisse être transformée en aide directe lorsque l'entreprise est d'habitude rentable, mais que les difficultés qui en découlent sont strictement des conséquences de la pandémie.

RECOMMANDATIONS

Pour améliorer les conditions d'affaires et d'investissement et poursuivre le soutien aux entreprises les plus touchées par la pandémie, nous recommandons ce qui suit:

- Améliorer la compétitivité fiscale dans le contexte de la mutation économique et technologique en cours
- Rendre tous les actifs amortissables à 100%, afin d'encourager la transformation technologique et écologique et l'investissement des entreprises dans tous les secteurs;
- Favoriser et faciliter la transformation numérique des entreprises, particulièrement en régions, que ce soit à travers des programmes de subvention ou via des incitatifs fiscaux (qui peuvent être temporaires) comme il en existe au Québec avec le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (c3i);

³ <https://cffp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2022/01/Bilan2022.pdf>

- Modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de rendre équitable le transfert d'entreprise à un membre de la famille, comparativement à un éventuel acquéreur non lié. Il serait pertinent aussi que le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec s'entendent afin que la législation fiscale à l'égard du transfert d'entreprise soit rapidement harmonisée;
- Bonifier et adapter les incitatifs fiscaux relatifs à la R-D afin de motiver davantage la prise de risque et d'améliorer leur efficacité à répondre aux objectifs poursuivis notamment en termes d'innovation :
 - o Assouplir les critères notamment pour l'innovation de produits;
 - o Rendre admissibles 1) les dépenses liées à la commercialisation ; 2) la R-D en robotisation et dans le numérique; les frais de R-D engagés par des consultants indépendants de « deuxième niveau »;
 - o Rendre le crédit d'impôt pour R-D remboursable pour les grandes entreprises (comme au Québec par exemple ou encore en France);
- Mieux soutenir les chercheurs et les entrepreneurs relativement à l'accès à la propriété intellectuelle (conseil stratégique, juridique, scientifique et commercial);
- Faciliter et élargir l'accès aux programmes majeurs de soutien à la R&D et à l'innovation comme le fonds d'innovation stratégique (SIF);
- Augmenter les partenariats publics-privés en R-D et en innovations scientifiques et technologiques sur des projets stratégiques et mobilisateurs;
- Augmenter les initiatives et les incitatifs pour la mise sur pied de projets de coopération économique entre les acteurs de l'innovation en reconnaissant les complémentarités prioritaires entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée et industrielle;
- Miser sur le rôle de bancs d'essai et de vitrines technologiques que peuvent jouer les marchés publics pour les innovations, en particulier les innovations vertes et en santé, en favorisant la commercialisation à grande échelle de plusieurs de ces technologies.
- Utiliser le pouvoir d'achat des gouvernements à tous les niveaux pour acheter local et plus vert et encourager davantage l'innovation dans le respect des règles de commerce et de libre-échange et d'une saine utilisation des deniers publics;
- Miser sur un mode d'octroi des contrats publics qui tient adéquatement compte des notions de qualité, de performance environnementale, de valeur et de durabilité des ouvrages, et qui évite le recours à des processus qui mènent à favoriser quasi systématiquement le plus bas soumissionnaire (c.-à-d. intégrer des critères environnementaux, d'évaluation à l'échelle du cycle de vie, de coût total de possession);
- Renforcer le soutien aux médias dans les différentes communautés et régions, au regard des réalités concurrentielles liées à l'ère du numérique. Ce soutien doit inclure les médias non écrits et également un soutien pour leurs revenus publicitaires ;
- Limiter les frais jugés trop élevés sur les cartes de crédit qui grugent la marge d'un grand nombre d'entreprises notamment dans le cadre du virage numérique et l'utilisation accrue de ce mode de paiement (c'est notamment le cas dans le commerce de détail où les marges bénéficiaires sont particulièrement faibles, mais aussi dans plusieurs autres secteurs comme le secteur touristique, la restauration, etc.). Cette mesure permet d'améliorer la marge de ces entreprises sans coût pour le gouvernement;
- Poursuivre les efforts pour réduire le fardeau administratif et réglementaire, raccourcir les délais et réduire la complexité des processus;
- Viser toujours une réglementation efficace et prévisible qui évite aussi les dédoublements entre les différents paliers de gouvernement;
- Renforcer les investissements dans la transition vers une économie faible en carbone, la mobilité et fluidité des transports au niveau intérieur et du commerce international, dans les actifs stratégiques que sont les aéroports et les ports, dans le logement social, les infrastructures numériques. Ces investissements contribuent à la productivité de l'économie et la qualité de vie des citoyens;
- Reconnaître les ports comme infrastructures essentielles pour éviter une rupture des chaînes d'approvisionnement, déjà que nous faisons face, agissons à un grand nombre de défis sur lesquels nous n'avons pas de contrôle que ce soit en lien avec la pandémie, avec le protectionnisme avec des enjeux géopolitiques. Travaillons du moins les enjeux internes sur lesquels nous avons le contrôle;

- Poursuivre les efforts pour lever tous les obstacles au commerce interprovincial et faciliter davantage la mobilité non seulement des biens et des personnes, mais également la circulation des données et du savoir;
- Améliorer le financement des logements sociaux et abordables pour augmenter l'offre, et adopter des mesures pour favoriser la construction de logements dans des espaces inutilisés ou sous-utilisés. Prévoir également des mécanismes comme un RAP intergénérationnel pour faciliter l'accès au logement et à la propriété.
- Proposer des assouplissements pour le remboursement des prêts garantis par le gouvernement pour les entreprises les plus durement pénalisées par les effets de la pandémie et considérer de maintenir en place des mesures de soutien aussi longtemps que la crise perdure;
- Améliorer les conditions d'affaires dans le secteur du transport aérien :
 - o Revoir les différents frais et taxes imposés aux transporteurs et passagers ainsi que les loyers exigés aux aéroports afin de permettre la relance de cette industrie stratégique pour l'économie du Canada et du Québec. En ce sens, même avant la pandémie, le Rapport d'examen de la loi sur les transports au Canada recommandait que le *gouvernement du Canada modifie la politique de l'utilisateur payeur pour le transport aérien afin d'améliorer sa compétitivité des coûts par rapport à celle des administrations semblables tout en assurant un financement continu et durable pour l'infrastructure et les activités (...)*⁴
 - o Soutenir les entreprises de ce secteur, dont les aéroports canadiens étant donné leur manque à gagner engendré par la baisse d'achalandage.
- Soutenir les efforts de relance durable des centres-villes, maintenir une veille active et prévoir des budgets pour soutenir une stratégie de renforcement jusqu'à l'été 2023.

ÉCONOMIE VERTE

Faire de la lutte aux changements climatiques un axe de développement économique

- Offrir des incitatifs pour encourager les entreprises à innover afin d'introduire des initiatives vertes et rentabiliser les investissements requis dans tous les secteurs et de façon particulière dans les secteurs stratégiques comme l'aéronautique (i.e. avion vert), l'aluminium, l'acier et les ressources naturelles (forêt, mines, énergie), le développement des technologies vertes (incluant le captage du carbone), ou la commercialisation et l'acquisition d'innovation environnementale;
- Proposer des programmes permettant de financer dans certaines circonstances les dépenses d'exploitation (OPEX). Par exemple, dans des cas où l'utilisation d'énergie renouvelable est plus difficile, car plus coûteuses que l'utilisation d'autres sources d'énergie (fossiles notamment), les modalités des programmes d'aide pourraient permettre dans certaines circonstances de financer les OPEX pour compenser le différentiel de coût entre l'énergie renouvelable et les combustibles fossiles.
- Soutenir le développement de la filière de la mobilité électrique, incluant celle de la batterie, de façon arrimée avec la stratégie du gouvernement du Québec, et de la fabrication de véhicules répondant à la demande;
- En plus du soutien aux filières liées à l'électrification de l'économie, soutenir le développement d'autres énergies renouvelables (notamment le GNR, la biomasse, la biométhanisation, l'éolien, le solaire, les biocarburants et l'hydrogène). Soutenir les initiatives en économie circulaire dont celles en lien avec l'industrie du recyclage, la symbiose industrielle sur les plans sectoriel ou régional, et la recherche sur la valorisation et les débouchés des différents matériaux de CRD (bois, gypse, plastique, métal);
- Renforcer le soutien financier dans le secteur des transports collectifs, pour préserver le niveau de service et l'attractivité. Aussi :
 - o Mettre en place un soutien financier permanent à l'exploitation du transport collectif;
 - o Accélérer le décaissement des sommes prévues.
- Renforcer les incitatifs pour l'acquisition de véhicules admissibles dans le cadre de la norme VZE pour les flottes de véhicule des entreprises et des véhicules de fonction, en tenant compte aussi des besoins en bornes de recharge;

⁴ https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/ctar_tome1_fr.pdf p.192

- Encourager la mutualisation et le développement, en partenariat avec les municipalités, d'infrastructures de transport partagées (ex. : centres de distribution, infrastructures de vélos-cargos, recharges). Ces mesures, en plus d'encourager l'achat local, permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts associés au transport tout en atténuant les effets liés à la faible densité de consommateurs potentiels dans certaines zones géographiques;
- Renforcer les efforts en termes d'efficacité énergétique notamment dans le domaine du bâtiment (élargir les mesures de soutien pour la rénovation écoénergétique et les rendre notamment accessibles pour le parc locatif).

RIGUEUR BUDGÉTAIRE ET SOUTENABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Le contrôle des dépenses et la perspective de réduire la dette restent parmi les préceptes d'une économie performante. Les mesures nécessaires mises en place dans le contexte de la COVID-19 et les conséquences de la fermeture de l'économie ont entraîné naturellement d'importants déficits.

Parmi les principales économies mondiales, le Canada est celle qui a le plus creusé son déficit budgétaire avec la pandémie: la dette publique fédérale a atteint 47,5% du PIB en 2020-21 et devrait atteindre 48 % du PIB en 2021, comparativement à 30 % en 2019. La plupart des dépenses engendrées pendant la crise sanitaire étaient essentielles et axées sur le maintien de l'activité économique et du pouvoir d'achat des ménages. Aujourd'hui, le retour à une gestion plus serrée des dépenses s'impose, car tout nouveau glissement de la dette reporterait le fardeau sur les générations futures et mettrait en péril la capacité du pays et de ses provinces à investir dans des projets d'avenir. Au-delà des répercussions à venir du vieillissement de la population, les gouvernements doivent en outre être prêts à faire face à toute éventuelle instabilité économique ou à des relents de la crise pandémique que nous venons de traverser. Les risques climatiques devraient également pris en compte dans la planification budgétaire à long terme afin d'améliorer la durabilité des finances publiques et la résilience de l'État dans la transition verte.

Il serait ainsi important de planifier, dès à présent, le retour à l'équilibre budgétaire et entamer une réflexion sur des mécanismes budgétaires rigoureux de contrôle des déficits et du poids de la dette publique comme il en existe au Québec.

LA SANTÉ

La stabilisation des finances publiques ne devrait pas se faire au détriment des transferts en santé aux provinces, transferts nécessaires pour répondre aux besoins croissants. Il faut au contraire augmenter ces transferts et les moduler en fonction de la démographie.

Les dépenses en santé et en services sociaux sont le plus gros poste de dépenses des provinces. Des mesures sont nécessaires pour augmenter globalement l'efficacité de ces dépenses, favoriser davantage l'innovation ainsi que solliciter les capacités et la mise à contribution de toutes les complémentarités des acteurs publics, privés et sociaux. La croissance de ces dépenses devrait toutefois rester importante au cours des prochaines années, sous l'effet notamment des besoins ponctuels de la pandémie, des besoins en prévention et de nouveaux besoins dont en santé mentale qui s'ajoutent aux effets du vieillissement de la population et de la demande conséquente de soins de longue durée.

RECOMMANDATIONS

- Entamer rapidement une réflexion sur le contrôle des déficits et du poids de la dette publique et prévoir des mécanismes budgétaires rigoureux de contrôle;
- Augmenter les transferts en santé aux provinces et tenir compte non seulement de la population, mais également de son vieillissement, comme c'est le cas en particulier au Québec;
- Permettre de libérer le potentiel de l'innovation en santé, optimiser l'apport de chacun des acteurs et procéder à une réflexion approfondie sur la Loi canadienne sur la santé en collaboration avec les provinces.

Enfin, dans le contexte où la pandémie a, entre autres, démontré de façon brutale l'impact de la santé sur la stabilité socio-économique, où une sixième vague n'est pas exclue et où, selon plusieurs experts en santé publique, le virus deviendra endémique, il faudrait miser sur les mesures basées sur la science et l'expérience acquise au cours des deux dernières années et éviter de refermer l'économie et les frontières. En particulier, il faut miser sur la vaccination, qui risque de devenir annuelle, mais aussi sur une bonne utilisation de traitements et une accélération des autorisations. Il faut aussi assurer la disponibilité élargie de tests, en particulier les tests rapides, et leur utilisation optimale et il faut toujours une bonne communication.

CONCLUSION

Après deux années de crise pandémique, et malgré les bouleversements vécus et les incertitudes, le Canada peut, sans aucun doute, se placer sur la voie d'une croissance solide, inclusive et durable. Pour cela, l'État et les acteurs socio-économiques doivent rester centrés et mobilisés sur les fondamentaux en lien avec l'innovation, la compétitivité, le capital humain, la transformation technologique et numérique, en restant déterminés sur les objectifs environnementaux et en gardant un œil attentif sur la soutenabilité des finances publiques.